

Liste d'action municipale de gauche

Lamorlaye Autrement

Lucienne Jean
62 sixième avenue - 60260 Lamorlaye
03 44 21 31 26 & 06 22 05 42 36 - luciennejean@hotmail.com

Hervé Moula
34bis avenue de Gouvieux - 60260 Lamorlaye
03 44 21 50 92 – mth.moula@orange.fr

Le 29 janvier 2012

Monsieur le Maire
de Lamorlaye

Objet : questions diverses posées par le groupe de gauche Lamorlaye Autrement pour la réunion du Conseil municipal du 3 février 2012

Monsieur le Maire,

Voici nos questions diverses pour la séance du Conseil municipal du 3 février 2012 :

- 1) Nous aimerions avoir un point sur l'incendie qui a eu lieu le dimanche 22 janvier rue du Puits Bray : pouvez-vous nous donner des nouvelles de la dame qui a été brûlée assez gravement ? Quelle est la situation des habitants de l'immeuble sinistré ? Quand les experts rendront-ils leur verdict ? Quand Picard pourra-t-il reprendre son activité ?
- 2) Nous demandons un point sur le projet château-maison rue du Vieux Château avec ECOTEC.
- 3) Nous demandons un point après le non-lieu prononcé le 26 janvier 2012 dans l'affaire « Buffard » : quelles conséquences en tirez-vous ?
- 4) A propos des problèmes de transports que connaissent nos concitoyens :
 - a. Les trains sont en retard ; ils sont trop courts (souvent seulement 4 wagons aux heures de grand trafic. Nous demandons que la municipalité intervienne auprès de la SNCF pour obtenir des améliorations. Nous demandons aussi que nos concitoyens soient encouragés à faire connaître à la municipalité les problèmes quotidiens auxquels ils sont confrontés : on pourrait, par exemple, prévoir un article dans le bulletin municipal, installer une boîte à doléances en mairie ou créer une adresse électronique spécialisée. Cela permettrait à la municipalité de mieux défendre les usagers.
 - b. Pourquoi n'y a pas d'abris-bus en gare de Chantilly au départ vers Lamorlaye puis Coye et Orry ? Il faudrait en faire installer un par la collectivité responsable (Chantilly sans doute ou le Conseil général).
- 5) Nous demandons un point sur l'expérience en cours rue du Maréchal Joffre :
 - a. La partie de la rue Louis Barthou entre la rue du Blanc Champ la rue du maréchal Joffre a été mise en double sens : cela ne semble pas bien signalé et génère un trafic plus important rue du Blanc Champ : en quoi la mise en sens unique de la rue du maréchal Joffre nécessite-t-elle ce double sens ? D'autre part il ne nous semble pas assez signalé et donc source potentielle d'accidents.
 - b. On nous a signalé que des usagers tournent à gauche dans la rue Louis Barthou en sortant du parking de la place du 8 mai 1945 pour emprunter la rue du Blanc Champ alors que c'est interdit entre cette sortie de parking et la rue du maréchal Joffre.
 - c. Peut-on avoir un retour sur cette expérimentation : les usagers ont-ils été ou seront-ils interrogés après la mise en place ?
- 6) Nous n'avons toujours pas eu de réunion du CISPD depuis 2008 ! Nous souhaitons un point sur les problèmes de sécurité et c'est au CISPD de le faire.

- 7) Nous demandons où en est le projet de convention entre la municipalité et l'Association Syndicale du Lys-Chantilly : nous n'avons pas eu de réponses aux questions soulevées lors de la réunion du 17 septembre 2011.
- 8) Pouvons-nous avoir le calendrier des réunions des comités de quartier et de commerçants ? Nous aimerions dans la mesure du possible y assister en auditeur or nous apprenons l'existence d'une réunion en en recevant le compte-rendu !
- 9) Nous demandons que le nombre de panneaux d'affichage libre soit augmenté : l'idée avait été acceptée mais pas mise en œuvre à ce jour.
- 10) Nous voudrions avoir un point sur les inscriptions sur les listes électorales avec le nombre de nouveaux inscrits que ce soit automatiquement ou par démarche volontaire.
- 11) Les dossiers de l'assainissement et du Plu sont toujours en attente : nous demandons un planning de travail

Avec nos remerciements, veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le groupe de gauche Lamorlaye Autrement

Lucienne Jean